

Journaux*Le Temps*

JEUDI 22 JANVIER 1880.

L'ABONNEMENT

14 fr. — Six mois, 8 fr. — Un an, 56 fr.

17 fr. — 4 fr. — 68 fr.

jou*

TENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS

partements) 20 centimes.

*pond pas des articles communiqués
harge pas de les renvoyer.*

prétendant, mécontentement qui s'est accusé par la publication, dans le journal *l'Ordre*, d'une note très acerbe et même injurieuse pour les manifestants. L'organe officiel du prince, faisant allusion à MM. de Cassagnac et Amigues, traitait ces messieurs « d'individualités sans autorité », il ajoutait : « Nous supplions nos amis de se garder avec soin de ces pérégrinations puérides — puérides, le mot est dur » — dans lesquelles la main de la police pourrait bien ne pas rester étrangère. » Ainsi, M. de Cassagnac avait peut-être été acclamé par la police. On comprend à quel degré d'irritation une telle insinuation a dû porter l'âme irascible du député du Gers. Aussi, hier soir, le *Pays* a-t-il publié, sous la signature de son rédacteur en chef, contre le journal *l'Ordre* et contre l'entourage du prince, la plus violente des diatribes. Le morceau est trop long pour qu'on puisse le citer entier, mais les passages suivants donneront une suffisante idée du ton général de l'article. Voici d'abord ce qui concerne le rédacteur en chef de *l'Ordre*, le personnage qui est, avec M. Rouher, une des colonnes du parti, M. Pascal :

Celui qui nous traite d'individualités sans autorité dans le parti impérialiste est ce renégat de toutes opinions, ce M. Pascal qui, naguère encore, étant préfet de Nantes, insultait et outrageait publiquement ce même parti impérialiste qu'il exploite aujourd'hui avec la même impudeur, avec le même cynisme et avec la même conviction.

Après cette exécution de M. Pascal, l'auteur s'exprime ainsi sur le compte du journal lui-même, de ses rédacteurs, de ses familiers :

Et le journal *l'Ordre*, qui se permet avec nous des airs de domestique de mauvaise maison, est le journal qui végète, grâce à des aumônes forcées, et qui peut se vanter d'avoir coûté plus de treize cent mille francs à notre parti épuisé.

Ce M. Pascal et ce journal *l'Ordre*, voilà sans doute ce qui pose pour l'autorité, pour le prestige, pour l'honneur du parti !

Allons ! allons ! le moment est triste et dur, quand les valets relèvent la tête et frappent du plumet ceux dont ils jalourent l'influence, et en vient la réputation intacte !

Et pourquoi cette misérable attaque ?

Pourquoi ? Je vais vous le dire, moi :

Vous êtes dans ce journal des inconnus ou des banquistes, des nullités ou sans action sur un parti que vous avez ruiné et sur lequel vous vous appliquez avec la rapacité entêtée des insectes sous-cutanés.

« Insectes sous-cutanés », est peut-être excessif ; aussi on ne peut que laisser à M. de Cassagnac la responsabilité de cette classification entomologique des membres les plus marquants du parti auquel il appartient et dont il connaît si bien le personnel. Cependant, après avoir ainsi dit leur fait aux bonapartistes de *l'Ordre*, M. Paul de Cassagnac a voulu mettre le prince Napoléon en dehors de la querelle, et il a terminé son article par ces mots :

D'ailleurs, vous êtes assez bêtes pour avoir, comme d'habitude, dépassé la consigne qu'on vous avait donnée, si toutefois on vous l'avait donnée, et je veux croire que le prince n'est pour rien dans cette algarade, où vous n'aurez pas le dernier mot, je vous le jure !

Cette illusion dont se berçait M. de Cassagnac que le prince Napoléon n'était pour rien dans « cette algarade » n'a pu être de longue durée, car hier soir, au moment même où paraissait le *Pays*, *l'Ordre* et *l'Estafette* publiaient une note identique où se lisait la déclaration suivante :

Devant le langage si peu mesuré du *Pays*, nous invitons nos amis à se défendre de ces excitations, que nous réprouvons hautement. Notre politique est absolument opposée à celle que recommande M. Paul de Cassagnac, et nous sommes assurés, en l'affirmant, de n'être pas désavoués par le prince qui est actuellement le chef de la famille Bonaparte et du parti de l'appel au peuple.

Les termes de cette note ne permettent pas le doute sur sa provenance. C'est le prince Napoléon qui prononce lui-même la condamnation de M. Paul de Cassagnac et de M. Jules Amigues. Ce dernier ne s'y trompe pas, et dans son journal le *Petit Caporal* il fait suivre la reproduction de la note de cette amère réflexion :

Ce qui ressort clairement de cette note, c'est que le prince Jérôme a le vif souci d'éviter les témoignages de sympathie populaire. Nous croyons que le peuple les lui épargnera.

Voilà, pour l'heure, où en est le parti impérialiste. Dans quelque peu de considération qu'on tînt ce parti, on n'osait pas prévoir une si profonde décadence et un si entier abaissement.